

# Les acteurs de l'aménagement et de la gestion de la Vilaine canalisée (milieu XVI<sup>e</sup> siècle-milieu XVII<sup>e</sup> siècle)

---

Katherine DANA<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Doctorante en histoire moderne, Université de Bretagne-Sud, CERHIO CNRS UMR 6258

À la fin du Moyen Âge, la Vilaine, fleuve de Haute-Bretagne, est navigable à l'aide de la marée, de son estuaire jusqu'à Messac, port le plus en amont du fleuve à cette époque. Dans cet espace fluviomaritime, de nombreuses embarcations naviguent et gravitent autour du principal port de la Vilaine : Redon. Celui-ci est intégré dans le réseau de cabotage atlantique et a un rôle économique essentiel pour tout son arrière-pays.

La ville de Rennes, capitale de la province de Bretagne durant l'époque moderne, est également installée sur les rives de la Vilaine, mais en amont de Redon et de Messac : la ville est donc alors inaccessible par voie d'eau. Dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, au sein du corps municipal rennais, naît l'idée d'aménager la Vilaine entre Messac et Rennes afin que cette dernière bénéficie directement de cet axe de transport commercial déjà dynamique. Il s'agit de faire des travaux importants sur une portion du fleuve d'environ 30 kilomètres. Les premiers travaux débutent dans les années 1540 avec l'édification de fragiles écluses simples.

C'est dans ce contexte que débute l'étude proposée ici des acteurs de l'aménagement et de la gestion de la Vilaine canalisée ; c'est-à-dire que cette analyse est concentrée spatialement sur le segment du fleuve rendu artificiellement navigable. Trois temps peuvent être distingués ; tout d'abord, des années 1540 jusqu'au milieu des années 1570, la ville de Rennes est en charge du fleuve, tant des chantiers qui ponctuent son cours que du prélèvement des taxes. Ensuite, de 1575 à 1613, la Vilaine est canalisée (toutes les écluses sont refaites et améliorées) et exploitée par des entrepreneurs privés. Enfin, à partir de 1614, les représentants politiques de Rennes récupèrent la jouissance de la partie aménagée du fleuve mais confient, par l'intermédiaire de baux, l'entretien du canal de navigation et des écluses à des entrepreneurs. Ces derniers prélèvent les taxes sur les bateaux de marchandises qui franchissent les écluses et doivent, notamment en utilisant cet argent, faire faire les réparations et les travaux nécessaires. Ainsi, les acteurs principaux (Rennes, les entrepreneurs, mais aussi le roi, les seigneurs riverains etc.) restent les mêmes mais leurs rôles et leurs prérogatives évoluent. Illustration de la complexité de l'application concrète de décisions politiques, la canalisation puis la gestion de la Vilaine aménagée met en exergue les interactions, parfois conflictuelles, entre acteurs politiques, économiques, seigneuriaux, techniciens, entrepreneurs et riverains. L'enchevêtrement d'intérêts, de connivences ainsi que les difficultés techniques et financières récurrentes sont les obstacles principaux de cette grande entreprise, qui a tout de même abouti à une organisation d'exploitation et de gestion semi-privées plutôt stable pendant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.